

Lexique

Inoé :

C'est la plateforme qui permet de gérer les inscriptions et la facturation, grâce à une simple connexion internet.

Activité :

Il s'agit du terme pour désigner un accueil de loisirs :
Ex : *accueil de loisirs de Cruas*

Inscription :

Indication par la famille de l'accueil de loisirs souhaité (plusieurs choix possibles).

Réservation :

Indication par la famille des jours de présence souhaités

Modifier / ajouter / supprimer :

Toute modification, ajout et/ou suppression est possible jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date.

Pourquoi un espace famille ?

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron utilise le logiciel Inoé pour gérer les inscriptions et la facturation aux accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

L'espace famille Inoé vous permet de gérer votre dossier, d'effectuer les réservations des journées et de régler vos factures en ligne.
Cet espace est commun avec celui des crèches intercommunales.

Les parents qui utilisent ces deux services (crèches et accueils de loisirs) peuvent ainsi gérer l'ensemble de leur dossier depuis un espace famille unique.

Nos services sont disponibles pour vous accompagner.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron

Service jeunesse

Cruas : Haroutioun - 06 47 26 60 90
St-Lager-Bressac : Jean-Michel - 04 28 95 01 70
Le Teil : Julie - 04 75 52 22 04

Inscriptions aux accueils de loisirs extrascolaires



Programmes des vacances et accès à l'espace famille

www.ardecherhonecoiron.fr

Arc' pratique > rubrique Accueils de loisirs
ou

<https://espacefamille.aiga.fr/2423576>



J'ai des questions ?

Contactez le service jeunesse
dans l'espace famille
> Tableau de bord

CONTACTER LA STRUCTURE

Envoyer un message

1 Je crée mon compte sur l'espace famille

Rendez-vous sur www.ardecherhonecoiron.fr
> Rubrique ARC'Pratique
> Accueils de loisirs
OU SUR
<https://espacefamille.aiga.fr/2423576>



Si je n'ai pas de compte

Je demande un accès au service jeunesse :

- ✓ Télécharger la fiche de liaison*
- ✓ La transmettre par email au service jeunesse

En retour je reçois mes identifiants et un lien de 1^{ère} connexion.

* disponible sur www.ardecherhonecoiron.fr > Arc'Pratique > Accueils de loisirs ou sur demande auprès du service jeunesse.

Si j'ai déjà un compte

Je vérifie les informations renseignées et je complète le cas échéant.

DÈS QUE MON COMPTE EST ACTIF

2 Je complète mes informations

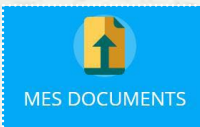


Pour chaque enfant (= « personne » dans Inoé), je complète les rubriques :

- ✓ Régime alimentaire
- ✓ Personnes autorisées (= « parents »)
- ✓ Informations sanitaires
- ✓ Autorisations

⚠ Toutes les rubriques sont importantes pour le bon suivi de votre dossier

3 Je transmets les documents



Je charge mes pièces justificatives dans la rubrique « **MES DOCUMENTS** »

- ✓ Copie du carnet de vaccination
- ✓ Justificatif le plus récent de votre Quotient Familial (CAF, MSA ou feuille d'impôts n-1)
- ✓ Autres pièces en fonction de la situation

⚠ Sans transmission de la copie du carnet de vaccination, votre dossier sera considéré comme incomplet et vous ne pourrez pas inscrire votre enfant.

Sans justificatif de QF le tarif le plus élevé sera appliqué.

L'inscription aux accueils de loisirs vaut acceptation du règlement intérieur (consultable dans la rubrique Mes Documents)

4 Je gère mes inscriptions aux accueils de loisirs (= activités dans Inoé)



Je clique sur « **MES INSCRIPTIONS** »

La liste des personnes de ma famille s'affiche :

- > Choisir l'enfant concerné
- > Cliquer sur « Nouvelle inscription »
- > Choisir le ou les accueils souhaités (vous pouvez inscrire votre enfant à plusieurs accueils)

5 Je réserve des journées en accueil de loisirs



- > Choisir l'enfant concerné
- > Accéder aux réservations
- > Possibilité de modifier / ajouter ou supprimer des réservations



Jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date (cf. règlement intérieur)

6 J'accède à mes rubriques



Pour régler une ou plusieurs factures



Pour modifier / ajouter / supprimer des informations